

Jean-Claude Volot élu président du Fonds paritaire national

Publié le 6 juillet 2016

Jean-Claude Volot a été élu président de l'AGFPN le 30 juin 2016 pour un mandat de deux ans.

Cette association doit démontrer la pleine responsabilité des partenaires sociaux dans leur bonne gestion des fonds qui leurs sont alloués par les entreprises et l'Etat. C'est un enjeu considérable pour leur crédibilité.

Cette instance a pour mission de gérer les fonds alloués aux partenaires sociaux pour financer leur contribution aux politiques paritaires et à la formation syndicale. Alimenté par une contribution des entreprises de 0,016% de leur masse salariale et par une contribution de l'Etat, ce fonds accompagne trois missions essentielles :

- la participation des organisations à la gestion des organismes paritaires (contribution des entreprises à hauteur de 75 millions d'euros) ;
- la participation des organisations à l'élaboration des politiques publiques (contribution de l'Etat de 3 millions d'euros) ;
- le financement de la formation économique, sociale et syndicale des salariés (contribution des entreprises de 10 millions d'euros et de l'Etat de 27 millions d'euros).

L'AGFPN gère ainsi environ 115 millions d'euros par an.

Pour **Jean-Claude Volot, président de l'AGFPN**, « *cette association doit démontrer la pleine responsabilité des partenaires sociaux dans leur bonne gestion des fonds qui leurs sont alloués par les entreprises et l'Etat. C'est un enjeu considérable pour leur crédibilité. Je serai toujours attentif à une gestion transparente et efficace des financements du paritarisme.* »